

Recyclage du carton

DES CARTONS TROP HUMIDES

Les cartons d'emballage collectés en porte à porte doivent être déposés à l'intérieur des bacs bleus.

Les cartons déposés sur ou à côté des bacs bleus ne sont pas récupérés avec les autres déchets propres et secs mais lors du passage des ordures ménagères et ne seront pas recyclés.

En effet, ils vont absorber l'humidité de l'air, même s'il ne pleut pas. Or, le recyclage du carton est optimal lorsque celui-ci est sec.



LES SOLUTIONS PROPOSÉES

Si vos cartons sont trop grands pour rentrer dans le bac bleu, vous pouvez les apporter en déchetterie où ils seront entreposés dans une benne spécifique.

Si votre bac bleu est trop petit et déborde toutes les semaines, vous pouvez appeler le syndicat TRI-OR qui pourra vous équiper d'un bac de taille supérieure.

BACS FERMÉS, TRI ASSURÉ

Nous vous rappelons de bien fermer le couvercle de vos bacs (ordures ménagères, déchets recyclables, verre alimentaire) pour éviter que l'eau ne s'infilte à l'intérieur.

Si le bac est rempli d'eau, cela augmente son poids et favorise les risques de le casser.

C'est encore plus important pour le bac bleu destiné aux déchets recyclables car ces derniers doivent rester secs pour pouvoir être recyclés.

Vous pouvez nous contacter si votre bac bleu, votre bac vert ou votre bac d'ordures ménagères s'il vous a été fourni par le syndicat n'a plus de couvercle.

Nous assurons gratuitement la maintenance de ces bacs.